



**Le Département des Côtes d'Armor recrute  
un-e Médecin PAPH  
par voie statutaire dans le cadre d'emplois des médecins  
territoriaux  
à la Direction Personnes Agées et Personnes Handicapées  
Service Planification et Tarification des Etablissements et Services  
PA / PH / ASE**

Dossier suivi par Service Parcours de l'Agent et Accompagnement  
Professionnel  
Corinne DERRIEN  
Poste 02.96.62.80.33

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Direction	Direction Personnes Agées et Personnes Handicapées
Service	Service Planification et Tarification des Etablissements et Services PA / PH / ASE
Intitulé du poste	Médecin PAPH
Fiche métier CNFPT	Médecin
Cadre d'emplois	MEDECINS TERRITORIAUX
Résidence administrative	Saint-Brieuc
Activité sédentaire ou mobile	Mobile
Poste soumis à la badgeuse	Oui
Taux d'emploi du poste budgétaire	Temps plein
Rémunération	statutaire + régime indemnitaire + CNAS
Eligible à la NBI	non
Cotation	GFA4
Astreintes particulières	Permis B exigé
Préventions des risques (observations particulières)	Néant
Spécificité locale	Recrutement statutaire, à défaut par voie contractuelle. Possibilité de recrutement d'étudiant en médecine titulaire d'une licence de remplacement délivrée par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

## DESCRIPTION DU POSTE

**Description de la mission** Le/La Médecin dédié-e aux politiques en faveur des Personnes âgées et en situation de Handicap est placé-e sous l'autorité hiérarchique du/de la chef-fe de service Planification et tarification des établissements et services PA/PH/ASE.  
Ses compétences transversales pourront être mobilisées par les services de la Direction. Plus spécifiquement, le/la médecin assurera un conseil technique auprès des services de la Direction et des Maisons du Département dans l'évaluation des situations et l'accompagnement des publics et dispositifs d'accompagnement vers l'autonomie, notamment l'APA. Il/Elle participera activement à la gestion du dispositif Accueil familial.  
Le/La médecin représentera également les services du Département au sein des instances techniques en rapport avec ses missions.

Le positionnement et les missions seront susceptibles d'évoluer en fonction des orientations retenues dans le cadre du projet de service.

**Description des activités** Les activités s'effectueront en binôme avec le second poste de médecin du service selon une

complémentarité qui sera à affiner au fur et à mesure de l'exercice des missions.

#### Missions transversales

Il/elle sera mobilisé-e pour accompagner l'ensemble des missions de la Direction, participer à des instances techniques et de concertation, apporter son concours à des études et au suivi d'expérimentations, contribuer à la bonne connaissance des populations âgées et en situation de handicap et au suivi des orientations notamment dans le cadre de la « réponse accompagnée pour tous ».

Il/elle participe à l'étude des besoins émergents dans le secteur des personnes âgées et du handicap et à une bonne connaissance de l'offre régionale ainsi qu'aux travaux d'analyse de l'adéquation entre offre et demande.

Il/elle représente le Conseil départemental auprès de la MDPH (CDAPH, groupes de travail dédiés).

Il/elle représente le Conseil départemental auprès de l'ARS sur les dossiers nécessitant une compétence médicale.

#### Dans le cadre du Handicap

Il/elle participe au contrôle technique et fonctionnel des établissements et services médico-sociaux du champ du handicap.

Il/elle exerce un suivi des populations accueillies et accompagnées par les établissements et services pour personnes en situation de handicap (échanges autour de l'adéquation du profil du résident et l'évolution de son degré de dépendance, révision des orientations à la demande des établissements).

Il/elle assure un rôle d'appui technique de la direction et des chefs de service pour tous les aspects médicaux liés au handicap.

Il/elle participe aux travaux sur la gestion des cas complexes dans le cadre de la « réponse accompagnée pour tous », conduits par la MDPH.

#### Dans le cadre de la politique en faveur des personnes âgées

Il/elle gère le dispositif de dérogation pour les entrées en EHPAD et en réalise les statistiques annuelles.

Il/elle propose une assistance technique pour toutes les questions nécessitant un avis médical.

Il/elle est le médecin référent de la commission APA.

Il/elle effectue des visites à domicile, conjointe avec l'évaluateur/trice, en cas de recours gracieux relatifs à des décisions APA.

Il/elle participe à la commission des plaintes et des signalements.

Il/elle effectue les visites de suivi de conventionnement et de conformité en l'absence du cadre de santé.

#### Accueil familial

Il/elle apporte sa contribution à la procédure d'agrément.

Il/elle propose un soutien technique aux infirmières territorialisées en MdD qui réalisent le suivi social et médico-social des personnes accueillies.

Il/elle contribue aux outils d'évaluation et recueil de données médico-sociales.

Il/elle participe aux contrôles et inspections sur site (contrôles inopinés avec la collaboratrice en charge de cette mission, situations à risques...).

Il/elle participe aux équipes techniques avec intervention et proposition d'avis sur les situations individuelles.

#### Qualifications et qualités souhaitées

- Bonne connaissance du handicap et des dispositifs de compensation
- Connaissance du secteur social et médico-social
- Autonomie et esprit d'initiative
- Capacité confirmée à fonctionner en mode projet et en transversalité
- Capacité de synthèse et de rédaction
- Qualités de rigueur et esprit d'analyse

#### Modalités de candidature

Les personnes intéressées par ce poste peuvent prendre contact avec Mme Anne SIMON, Cheffe du service Planification et Tarification des établissements et services PA/PH/ASE au 02 96 62 80 28.

Date limite de candidature : le 24 juin 2019

MERCI de privilégier la candidature en ligne en cliquant sur "POSTULER".

En cas d'impossibilité, vous pouvez adresser votre candidature par voie postale à Monsieur Le Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor – DRH – 9 place du Général de

Gaulle – CS 42371 – 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1.

Pour les personnes titulaires de la fonction publique ou inscrites sur liste d'aptitude, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative ou votre attestation d'inscription sur liste d'aptitude.